



unsa-adp.org

Réunion du  
**C**omité **S**ocial **E**conomique

du 22 juin 2023

**INFORMATION EN VUE DE LA CONSULTATION :**

**PROJET D'ACCROISSEMENT**

**DU NOMBRE DE RECRUTEMENTS EXTERNES**

Le dossier présenté ce jour en CSE est le fruit de nombreux mois de réflexion, sujets portés initialement par **les organisations syndicales qui ont unanimement dénoncé des conditions de travail dégradées et une charge de travail intense reportée sur les salariés.**

Le phénomène s'est accru au fur et à mesure de la reprise du trafic, son amorce a été induite par les départs RCC, très rapides, et les départs liés à PACT.

Chaque Direction a eu à cœur de vérifier son besoin opérationnel, à l'aune des réorganisations qui ont fait l'objet de nombreux CSE à l'été 2021, et mises en place depuis.

Ce dossier s'appuie aussi sur les orientations stratégiques de 2020.

Si l'on peut se féliciter de la présentation en information de ce dossier, il n'en résulte pas moins de nombreuses questions à sa lecture :

- Où sont les corrélations avec les nouvelles orientations stratégiques qui devraient être présentées cet été 2023 ? et comment ce dossier s'inscrit-il dans la feuille de route Pioneers 2025 ?
- Pourquoi ces éléments n'ont-ils pas fait l'objet de discussions avec la Commission Emploi, ce qui aurait permis d'éclairer le CSE ?
- Comment ces éléments sont-ils intégrés par la Commission Économique ? cet éclairage nous est nécessaire.
- Comment ces postes sont-ils distribués sur les effectifs partis en RCC et PSE ?
- Quelles catégories sont-elles prévues pour ces postes, qui a priori ne seraient ouverts qu'en externe ?
- Quelle masse salariale induite pour ces 164 postes ?

Pour l'UNSa AdP, la réponse était très attendue sur ces renforts afin d'envisager plus sereinement les semaines d'été et les multiples événements sportifs 2023 et 2024, malheureusement, une fois encore, il manque énormément d'informations dans le dossier présenté.

Sans ces éléments indispensables à sa compréhension, sans engagement fort de priorisation de pourvoi en interne, de promotions, nous ne pourrions donner un blanc sein à l'entreprise.

Lors de la future présentation de ce dossier en information/consultation, nous serons donc vigilants sur la complétude attendue qui permettra à tous de comprendre les éléments, les enjeux de ces renforcements d'effectifs.



## INFORMATION ET CONSULTATION

# PROJET D'ORGANISATION DU GROUPE DE TRAVAIL DES TECHNICIENS DE PERMANENCE (CDG9)

Une fois encore vous venez devant le CSE pour nous présenter un projet de restructuration d'une activité au prétexte de l'amélioration de l'organisation du travail des salariés concernés.

Même si l'argumentaire altruiste devient difficilement audible, eu égard au niveau de confiance totalement anéanti par les décisions unilatérales de la direction prises ces dernières années - sans doute pour notre bien à tous - on pourrait cependant concevoir que certains projets - comme le vôtre - présentent bien évidemment des qualités et de véritables orientations positives.

Par exemple, parce que l'élaboration s'est réalisée en collaboration étroite avec les salariés concernés.

Ainsi ce projet qui semble avoir récolté l'approbation des salariés concernés pourrait s'inscrire dans cette catégorie et remporter également l'approbation des membres du CSE.

Malheureusement, comme souvent, le diable se cache dans les détails et l'UNSa AdP ne pourra vous donner son consentement en l'état, pour les 3 raisons suivantes :

1. **Les effectifs cible**, nécessaires au bon fonctionnement de votre organisation **ne sont pas encore présents**.
2. Les grilles horaires en 2 x 12 ne peuvent fonctionner qu'avec un effectif supérieur ou égal à 7 **ce qui n'est pas le cas de votre projet**
3. Vous ne nous avez pas donné les garanties nécessaires qui confirme votre volonté de **privilégier le recrutement de salariées femmes** sur les postes restant à pourvoir. Pour mémoire c'est un engagement fort de l'entreprise dans le cadre de l'accord EPFH, rarement respecté..

## L'UNSa AdP votera abstention en l'état de ce projet.

## UNSa Aéroports de Paris

### Nos méthodes vont vous plaire

#### NOUS Sommes de celles et ceux

- qui ont souhaité reprendre en main leur organisation syndicale, redistribuer les rôles, afin d'avancer ensemble dans une direction commune et dans l'intérêt de tous.
- qui souhaitent en finir avec les querelles intersyndicales, travailler de manière constructive avec les uns et les autres, et proposer à chacun de se mobiliser ensemble autour des causes que nous avons en commun.
- Selon qui « c'est dans l'union que nous sommes plus forts », sans elle nous ne sommes rien. Nous avons tous besoin les uns des autres. Cette union vous la réclamez depuis longtemps, nous la souhaitons aussi, elle est la condition sine qua non de l'amélioration de notre quotidien.
- qui veulent s'engager, être acteur de leur vie professionnelle et de celle de leurs collègues, qui souhaitent informer, écouter, soutenir et défendre.



#### si VOUS êtes de celles et ceux

- qui ne veulent pas s'engager, mais qui ont besoin d'être tenus informés, écoutés, soutenus et défendus.
- qui pensent que la pluralité fait la richesse, que l'union fait la force, que la mobilisation et la lutte n'excluent pas la négociation, que ce sont des éléments complémentaires et indissociables.
- qui refusent de s'enfermer dans un dogme, une ligne politique contrainte et dictée, qui veulent penser et choisir librement, en leur âme et conscience, partager leur point de vue et en débattre.



Union Nationale des Syndicats Autonomes - Aéroports de Paris



Roissypole - le Dôme 6 - 2<sup>e</sup> étage  
rue de la Haye 93290 Tremblay-en-France

[contact@unsa-adp.org](mailto:contact@unsa-adp.org)

Suivez nous...

